APREINDRE

(export du DFSM au 10/12/2025 à 01:59)

[1] APREINDRE Médecine - Médecine

verbe trans.

Etymologie FEW VII 376b: opprimere

Définition Opprimer, oppresser, en parant d'un organe*, d'une partie du corps.

Citations

- La .13. : se le cran soit apraint sain, non pas plaié et mauvès accidens ne viennent sus le malade, operations de main ne doit estre faite nulle fois en icelui.

 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 1001, p. 237.
- Item, de celes qui ont les costés abessiés, l'une est en la quele la dure mere est aprainte du costé abessié, l'autre en la quele ele n'est pas aprainte.

 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 981, p. 233.
- La .2. : eles font convenience en la maniere de oster les os estrangiés, c'est a savoir poignans seulement et apreignans les meninges, et qui sont soupechonneus a ce, et les autres extrinseques, et toutes les choses, queles que eles soient, qui sont entre les leivres des plaies outre nature. Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 921, p. 221.

[2] APREINDRE (Part. passé. adj.) Médecine - Médecine

verbe trans.

Etymologie FEW VII 376b: opprimere

Définition Opprimé, oppressé.

Citations

• Item tant de celes qui ont les costés aprains comme de celes qui ne les ont pas aprains, les unes sont es queles la piece de l'os point la dure mere ; les autres sont es queles ele ne la point pas. Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 981, p. 233.